

Aigre, le 13 janvier 2016

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Personnel enseignant - vie scolaire

Objet : ASSR 1 et 2

La Principale  
Direction

Comme chaque année, nos élèves de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> devront passer l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1 (5<sup>ème</sup>) ou de niveau 2 (3<sup>ème</sup>).

Dossier suivi par  
Isabelle Bégué

Bien évidemment, l'éducation à la sécurité routière et par voie de conséquence la préparation aux épreuves de l'ASSR1 et 2 concernent toutes les disciplines.

Téléphone  
05.45.21.11.21

Afin de préparer au mieux vos élèves, vous pouvez travailler avec eux en salle informatique ou en salle 2, en vous connectant au site :

<http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere>

Fax  
05.45.21.28.17

Vous donnerez également ce lien à vos élèves qui ont internet chez eux et qui souhaitent se préparer (lien visible sur le site du collège, page d'accueil).

Mél  
[Ce.0160001p@ac-poitiers.fr](mailto:Ce.0160001p@ac-poitiers.fr)

**Les épreuves auront lieu selon le tableau ci-dessous :**

Classes	Dates	Horaires	Salles
5A	Mardi 09 février	M2	04
5B	Mardi 09 février	S1	04
3A (- Madden Molly)	Lundi 29 février	S2	01
3B	Lundi 07 mars	S2	02

Adresse  
1, rue du renclos  
16140 AIGRE

Mme Bégué assurera la passation de l'épreuve.

Les professeurs principaux informeront leurs élèves des dates de passation.



La Principale,  
Isabelle BÉGUÉ

